



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

BILAN D'ACTIVITÉS 2025



SYNDICAT DE GESTION
DES GORGES
DE L'ARDECHE



J'ai le plaisir de vous présenter ce bilan d'activités 2025, qui marque la fin de notre mandat d'élus communaux. En effet prochainement 32 des 38 élus au SGGA seront renouvelés.

Cette année a été placée sous le signe de la continuité, caractère indispensable à toute politique environnementale : nous avons maintenu notre engagement pour partager et préserver un patrimoine exceptionnel, essentiel à l'économie locale mais également fragile.

Nos actions de sensibilisation auprès de tous les publics, et d'éducation à l'environnement auprès des plus jeunes, sont au cœur de notre démarche. Nous accompagnons la prise de conscience et, surtout, encourageons chacun à devenir acteur de la préservation. Cela implique que chacun passe à l'action très concrètement, en adaptant certains projets, voire parfois aussi en renonçant, pour mieux respecter la nature au quotidien.

Le processus de concertation menée en 2024 et 2025, en vue de réviser entièrement la réglementation des sports de nature dans la réserve naturelle nationale, et dont la qualité a été reconnue par le dernier comité consultatif, en est une

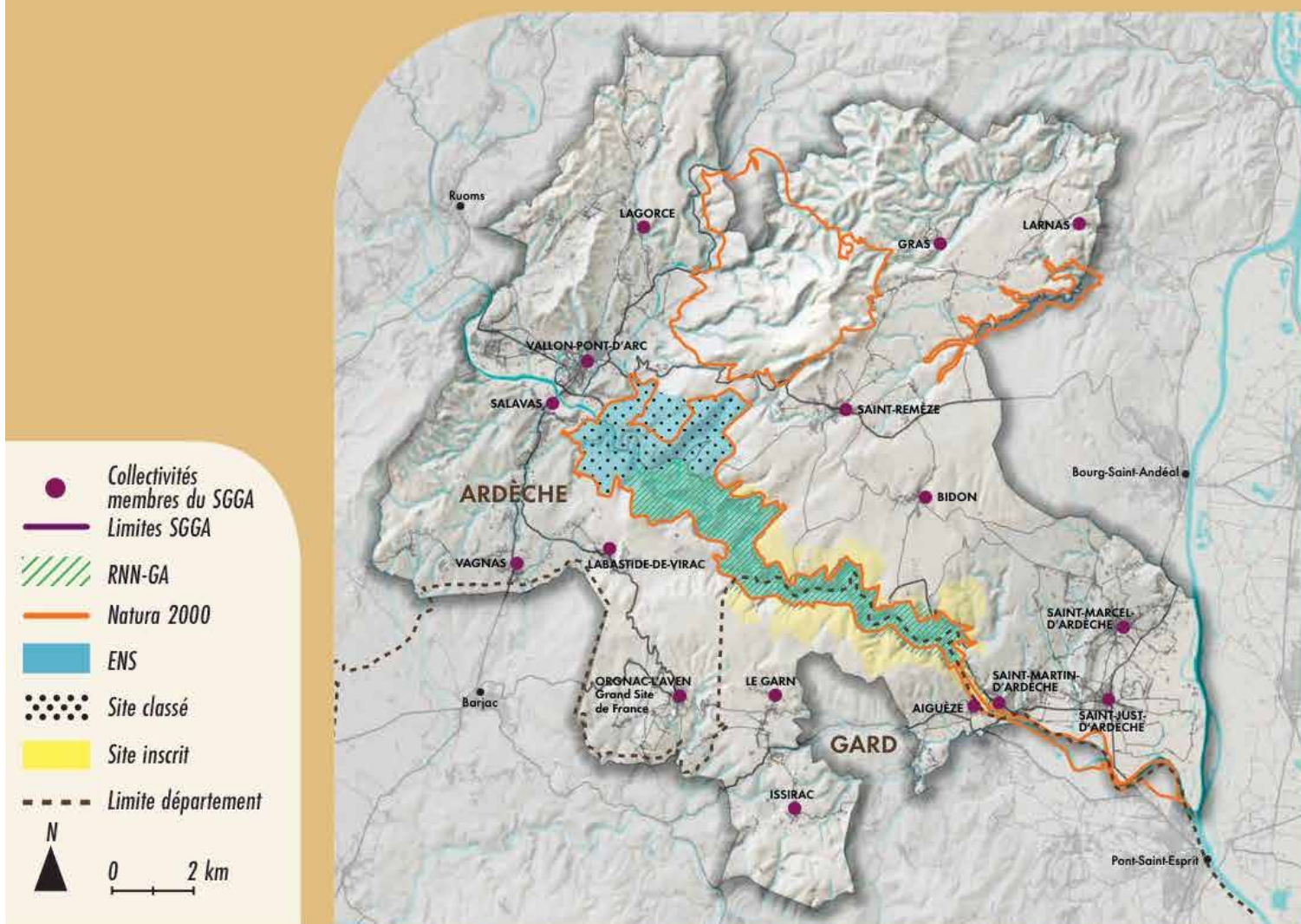
parfaite illustration. Ce cadre réglementaire indispensable et exigeant doit permettre de mieux protéger la biodiversité tout en maintenant des activités responsables. Ce succès est le fruit de la collaboration entre les acteurs publics, associatifs et privés de la réserve naturelle, qui ont su dépasser leurs seuls intérêts pour agir ensemble.

Il s'agit maintenant de mettre en œuvre ces avancées sur le terrain, en sensibilisant tous les visiteurs et en s'appuyant sur le rôle d'ambassadeur des nombreux partenaires.

Dans ce bilan, vous trouverez aussi les temps forts de la vie du syndicat, d'autres réalisations importantes, et de nombreuses perspectives comme la requalification des bivouacs que nous attendons tous, ou la labellisation des gorges de l'Ardèche en tant que Grand Site de France pour laquelle nous œuvrons depuis plusieurs années.

Merci à toutes et à tous pour la confiance accordée au SGGA dans l'ensemble de ses missions. Je sais qu'il peut aussi pleinement compter sur l'implication continue de chacun pour faire vivre et protéger ce patrimoine exceptionnel, aujourd'hui et pour les générations futures.

Pascal Bonnetain, Président du SGGA.



01	L'ORGANISATION DU SYNDICAT EN 2025	4
02	LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	6
03	LA GESTION DU SITE NATURA 2000 ET DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE	11
04	L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
05	LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE	16
06	LES BIVOUACS, AU COEUR DE LA RÉSERVE	17
07	LES GORGES DE L'ARDÈCHE VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE	18
08	COMMUNICATION : LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2025	20

L'ORGANISATION DU SYNDICAT EN 2025

01

LES THÈMES DES 7 ENJEUX DE LA STRATÉGIE 2022-2026

- La structuration du syndicat mixte
- La gestion concertée de la Réserve Naturelle
- La gestion du site Natura 2000 et de la vallée de l'Ibie
- L'animation et l'éducation à l'environnement et au développement durable
- La maîtrise de la fréquentation, l'exemple des sports de nature
- L'accueil du public au cœur de la Réserve, la gestion des bivouacs
- Les Gorges de l'Ardèche, vers un label Grand Site de France

INSTANCES ET ÉLUS

Au cours de l'année 2025, le comité syndical s'est réuni à 4 reprises à Larnas, Lagorce, Vallon Pont d'Arc et Le Garn.

Le bureau syndical s'est lui réuni à 8 reprises pour préparer les instances délibératives, donner un

avis sur les projets de marchés publics et débattre des dossiers stratégiques.

Le bureau 2025 composé de 11 élus reste inchangé par rapport à 2024.

STRATÉGIE 2022 - 2026

L'action du Syndicat s'inscrit dans la stratégie votée en 2022 par le comité syndical autour de 7 enjeux stratégiques.

Un bilan synthétique de mandat (2022-2026) est présenté en document spécifique. Il évalue la réponse opérationnelle apportée par les actions du syndicat et dresse quelques pistes de réflexion liées à cette stratégie.

BUDGET 2025

Le budget 2025 a évolué à la baisse, passant de 2,12 à 1,81 million d'euros, soit une diminution de près de 15%, principalement sur la section d'investissement. Le budget 2025 ne comprend en effet pas de nouvelles actions majeures. Il permet essentiellement de finaliser des projets en cours, dans la perspective des échéances électorales à venir en 2026.

Les contributions statutaires sont stables en 2025, considérant l'augmentation de 9% déjà appliquée en 2024 après 10 années de gel. Elles représentent cependant seulement 17% du budget total complété par des recettes propres, des dotations et des subventions.

Au titre des principales recettes de fonctionnement, on retiendra :

- Cotisations statutaires : 312 188 €, soit 17%
- Recettes propres (nuitées et boissons bivouacs, animations) : 323 200 €, soit 18%

- Dotations État (gestion de la Réserve Naturelle) : 263 986 €, soit 14%
- Subventions diverses : 337 233 €, soit 19%

Concernant les dépenses d'investissement inscrites au budget 2025 pour un montant total de 132 912 €, on retiendra principalement :

- La poursuite du projet sentier nature dans son volet investissements hors études (sécurisation de franchissements délicats, acquisition d'éco compteurs pour le suivi de la fréquentation, préservation de milieux naturels fragiles, etc),
- La conception et la fourniture de panneaux pédagogiques et réglementaires pour les zones de quiétude et les grottes Déroc-Louoi,
- L'acquisition d'équipements sur les aires de bivouacs (tentes, matelas, planchas, etc.),
- L'acquisition de matériel informatique et de mobiliers de bureau,
- L'acquisition d'un véhicule d'occasion.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Composée de 16 agents permanents

Au cours de l'année 2025, les principaux mouvements de personnels sont les suivants :

- Le départ en juin 2025 du responsable du pôle technique, Vincent Sanahuja et son remplacement en interne par intérim le 1^{er} septembre 2025 par un agent du pôle, François Veyrier,
- Le départ en septembre 2025 d'un agent technique, Anke Luz,

- L'arrivée le 1^{er} novembre 2025 d'une technicienne gestion et travaux de maîtrise de la fréquentation, Organdie Peronnet, dans le cadre du dispositif Volontariat Territorial en Administration (VTA) soutenu par l'État,
- L'arrivée le 1^{er} novembre 2025 d'une nouvelle assistante administrative et financière, Elsa Comte, en prévision du départ à la retraite de l'agent titulaire du poste, Patricia Ronze, au 1^{er} janvier 2026.

LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE



Pascal BONNETAIN

*Commune de Labastide-de-Virac,
Président*



Didier BOULLE

*Commune de Saint-Remèze, 1^{er}
Vice-Président, délégation générale,
en charge du Patrimoine Naturel*



Jean-Luc MARTIN

*Commune de Bidon,
2^e Vice-Président, en charge des
finances*



René UGHETTO

*Commune d'Orgnac l'Aven,
3^e Vice-Président, en charge
du projet Grand Site de France*



Jocelyne DEGUILLÉN

*Commune de Saint-Martin-
d'Ardèche, 4^e Vice-Présidente, en
charge des animations*



Shirley SENOT

*Commune de Salavas,
5^e Vice-Présidente en charge des
bivouacs*



Samy CHEMELALLI

*Commune de Vallon-Pont-d'Arc, 6^e
Vice-Président en charge
des ressources humaines*



Charles BASCLE

*Commune d'Aiguèze,
7^e Vice-Président en charge des
sports de nature*



Matthieu SALEL,

*Vice-Président représentant
le Département de l'Ardèche*



Cathy CHAULET

*Vice-Présidente représentant
le Département du Gard*



Laurent UGHETTO

*Conseiller Départemental
de l'Ardèche*

DIRECTEUR : Franck Cozin

PÔLE RESSOURCES

Responsable : Camille Lalauze

Assistante administrative, secrétariat :
Christiane Sublime

Assistante administrative et financière : Patricia
Ronze

Assistante administrative et financière : Elsa
Comte

PÔLE ANIMATION ET COMMUNICATION

Responsable : Bénédicte Raoux

Animateur pédagogique : Batiste Leriche

Animateur pédagogique : Emmanuel Brochard

PÔLE GESTION DES ESPACES NATURELS

Responsable du pôle, Conservatrice de la
Réserve : Lucie Schaeffer

Conservateur adjoint, chargé d'études, garde :
Nicolas Bazin

Garde et chargé de mission : Olivier Peyronel

Chargée de mission Natura 2000 et Espace
naturel sensible : Anne Vanpeperstraete

Garde : François Veyrier

PÔLE TECHNIQUE

Responsable du pôle : François Veyrier

Agent technique : Batiste Deutsch

MISSION GRAND SITE DE FRANCE

Chargée de mission : Claire Masquelier

*Projet Gestion et travaux de maîtrise de la
fréquentation*

Technicienne gestion et travaux de maîtrise de
la fréquentation, Organdie Peronnet

BILAN DES STAGES AU SGGA

- Six stagiaires de l'enseignement accueillis en 2025 pour un total de 26 semaines, entre avril et décembre.
- Un stage gratifié d'une durée de trois mois dans le cadre d'un stage de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) ayant pour sujet l'animation pédagogique nature,
- Cinq stages non gratifiés, dans le cadre de

différents cycles scolaires (Master 2, BTS GPN, 3ème, immersions professionnelles via France Travail) sur différents sujets allant de la découverte professionnelle aux animations pédagogiques, à l'accueil des publics dans la Réserve Naturelle et au tri entomologique.

LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

Validé en 2022, le plan de gestion de la Réserve couvre la période 2022-2031. Ambitieux, il programme près de 110 actions annuelles ou récurrentes dédiées à la conservation des habitats et des espèces remarquables (milieux forestiers, rupestres, souterrains ou rivulaires). Il vise également à renforcer les connaissances scientifiques et à favoriser une meilleure appropriation de la Réserve et de ses enjeux par les acteurs locaux, le grand public et les scolaires. Une évaluation à mi-parcours de ce plan de gestion sera réalisée en 2026.

L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

UNE NOUVELLE ESPÈCE CAVERNICOLE EMBLÉMATIQUE POUR LA RÉSERVE ?

Le *Sphaeromides raymondi* est un petit crustacé isopode, mesurant quelques centimètres. Découvert en 1897 dans la grotte de la Dragonnière de Gaud par Paul Raymond et décrit par Adrien Dollfus, ce crustacé cavernicole, unique représentant de son genre, vit exclusivement dans les milieux souterrains aquatiques. Sa forme la plus proche connue appartient au genre *Bathynomus*, des isopodes marins géants (jusqu'à 1.7 kg et 50 cm !) vivant à grande profondeur.

Longtemps, l'espèce n'a été connue que dans la grotte de la Dragonnière de Gaud, ce qui laissait penser qu'elle était endémique des gorges de l'Ardèche. Cependant, au cours du XX^e siècle, d'autres populations ont été découvertes dans le sud de la France : dans les gorges de l'Hérault, puis dans le Lot. Ces observations ont élargi l'aire connue du *Sphaeromides raymondi*, aujourd'hui répartie sur une dizaine de stations distinctes, séparées de plusieurs centaines de kilomètres.

Les recherches géologiques récentes suggèrent que ces différentes populations sont isolées les unes des autres depuis plus de deux millions d'années, une durée largement suffisante pour permettre la divergence génétique entre espèces. Cette hypothèse soulève une question majeure : les *Sphaeromides* de l'Ardèche, de l'Hérault et du Quercy appartiennent-ils réellement à la même espèce, ou représentent-ils des lignées distinctes issues d'un ancêtre commun ancien ? L'étude de cette espèce revêt un intérêt scientifique particulier. En effet, la distribution actuelle du *S. raymondi* pourrait apporter de nouvelles informations sur l'évolution des réseaux

karstiques et sur les mécanismes de creusement des gorges de l'Ardèche.

Dans ce contexte, des prélèvements ont été réalisés en février 2025 dans la grotte de la Dragonnière de Gaud par l'équipe de la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche, en collaboration avec Philippe Leclerc, biospéléologue et membre du Conseil scientifique de la Réserve. Ces échantillons viendront compléter les collections issues des populations de l'Hérault et du Lot, en vue d'analyses génétiques comparatives. Les résultats attendus permettront peut-être de confirmer l'existence d'une lignée ardéchoise distincte, potentiellement endémique des gorges, et de mieux comprendre l'histoire évolutive de cette espèce discrète et fascinante.



Sphaeromides raymondi - © SGGA

Sphaeromides raymondi, crustacé cavernicole rare, découvert à la fin du XIX^e siècle dans la grotte de la Dragonnière de Gaud. Des analyses génétiques récentes pourraient confirmer l'existence d'une lignée propre aux gorges de l'Ardèche.

SUIVI DES RAPACES

La saison 2025 a été plutôt favorable pour la reproduction des grands rapaces : de nombreux jeunes ont réussi à quitter le nid. Le Vautour fauve a particulièrement bien progressé, avec 10 couples reproducteurs, 7 jeunes ayant pris leur envol et une première

nichée repérée dans la réserve naturelle. Le Vautour percnoptère, de son côté, a vu 4 couples se reproduire, donnant naissance à 5 jeunes. L'Aigle de Bonelli a en revanche rencontré plus de difficultés. Parmi les trois couples présents, un seul a réussi à mener à bien sa reproduction. C'est tout



Vautour Percnoptère - © SGGA

de même une bonne nouvelle, car ce couple s'est installé récemment dans un nouveau secteur, classé Natura 2000.

Malgré la mise en place de zones de quiétude et l'engagement de tous pour garantir la tranquillité de la reproduction des oiseaux, un incident a perturbé la reproduction. Le 9 mai 2025, des pratiquants de Base jump (un sport interdit dans

la réserve) ont sauté depuis un promontoire près d'un nid. Leur arrivée a effrayé la femelle, qui a quitté le nid, laissant son jeune de 30 jours exposé au soleil et vulnérable aux prédateurs. Sans que le lien de causalité ne soit pleinement fondé, une semaine plus tard, ce jeune a été constaté mort dans le nid.

SUIVI DE L'INTÉGRITÉ FORESTIÈRE : LES LICHENS ET SYRPHES, DEUX INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

La Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche abrite un patrimoine forestier exceptionnel, tant par sa superficie que par sa continuité et son ancienneté. Afin d'évaluer son bon fonctionnement écologique et de suivre son évolution dans le temps, plusieurs indicateurs biologiques sont étudiés, dont les lichens forestiers et les syrphes. Ces deux études, complémentaires, permettent de mesurer l'état de santé et la naturalité des forêts de la Réserve.

LES LICHENS, TÉMOINS DE LA CONTINUITÉ FORESTIÈRE

Réalisée initialement entre 2011 et 2012 par la FRAPNA, l'étude des lichens forestiers a permis d'identifier **219 taxons**, dont **18 espèces patrimoniales** à valeur nationale ou internationale. Ces organismes, très sensibles aux variations du microclimat et à la qualité de l'air, sont d'excellents **bioindicateurs de la continuité écologique**.

La présence de **27 espèces indicatrices de longue continuité biologique** témoigne de secteurs forestiers anciens, où la libre évolution favorise le maintien d'un équilibre naturel. Le

nouveau suivi engagé en 2025 par la FRAPNA s'inscrit dans la continuité de ces travaux, avec la réévaluation de stations étudiées il y a plus de dix ans. Il permettra de mesurer les effets conjoints du changement climatique, des épisodes de sécheresse et des perturbations récentes comme celles provoquées par la pyrale du buis.

Les premiers résultats font déjà état de **nouvelles stations d'espèces patrimoniales** et de la découverte d'une espèce inédite pour la Réserve et pour le Département, *Scutula igniarii*, rare et d'intérêt national.

LES SYRPHES, REFLET DU BON FONCTIONNEMENT DES FORÊTS

En parallèle, la Réserve conduit une évaluation décennale des populations de syrphes forestiers. Ces mouches, proches des abeilles, jouent un rôle majeur dans la pollinisation et l'équilibre des écosystèmes. Leur diversité et leurs exigences écologiques en font d'excellents

indicateurs de l'état des milieux forestiers.

Une première étude menée en 2015-2016 avait révélé une grande richesse spécifique et montré que la Réserve jouait un rôle important dans la conservation de ces espèces. Le nouveau programme, lancé en 2025 pour trois ans, vise à actualiser l'inventaire, à caractériser les habitats forestiers favorables et à suivre l'évolution écologique des boisements à long terme.

Les inventaires sont réalisés selon le protocole européen « Syrph the Net », basé sur la capture des adultes à l'aide de tentes dites "malaises" et sur l'analyse fine des habitats. Ces données viendront enrichir les bases européennes de référence et contribueront à l'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire.



Syrphes - © FRAPNA

VERS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU FONCTIONNEMENT FORESTIER

En combinant ces deux approches — lichénologique et entomologique —, la Réserve



renforce sa capacité à suivre l'intégrité écologique de ses forêts et à détecter d'éventuelles évolutions liées aux changements climatiques ou aux dynamiques naturelles. Ces suivis de long terme constituent des outils essentiels pour orienter la gestion et confirmer le rôle majeur de la Réserve naturelle dans la préservation des forêts méditerranéennes anciennes et du fonctionnement global des écosystèmes forestiers.

OBSERVER, COMPRENDRE, PRÉSERVER : LA FLORE DES GORGES SOUS SURVEILLANCE

En 2025, le SGGA a bénéficié du soutien du Conservatoire botanique national du Massif central pour définir les priorités de suivi de la flore sur son territoire, et plus particulièrement dans la Réserve naturelle nationale.

L'objectif est d'identifier les espèces végétales à suivre sur le long terme, afin de mesurer l'évolution de leurs populations selon leurs enjeux de conservation, leur sensibilité au changement climatique ou leur rôle d'indicateur écologique dans le cadre de futures actions de restauration. Pour chaque espèce retenue, le type de protocole et la fréquence des relevés ont été précisés.

Ainsi, un suivi photographique à la longue vue sera mis en place sur trois nouveaux sites difficiles d'accès accueillant la Corbeille-d'argent à gros fruits, une plante endémique du sud de la France. Cette espèce montre des signes de mortalité inhabituels à la suite des derniers épisodes de sécheresse. Les suivis, renouvelés tous les cinq ans, viendront compléter ceux déjà conduits par le SGGA et le Département sur d'autres secteurs ardéchois.

Autre exemple marquant : l'Orcanette de Matthiole, plante emblématique des pelouses sableuses des gorges de l'Ardèche. Déjà utilisée comme indicateur de l'état de conservation de ces milieux, elle a fait l'objet en 2025 d'un projet de réintroduction en région lyonnaise, où elle avait disparu. 500 graines issues des gorges ont ainsi été semées, et les premières germinations observées sont prometteuses. Un projet similaire pourrait être envisagé dans les gorges, où l'espèce a disparu de plusieurs localités historiques.

Enfin, dans le cadre de ce partenariat les habitants pourraient être mis à contribution au travers de programmes d'inventaires participatifs. Certaines plantes, comme les cynoglosses - dont plusieurs espèces rares, faciles à identifier et liées à des milieux agropastoraux remarquables, sont présentes en Ardèche - ou la Pivoine officinale, bien connue des riverains mais encore mal recensée. Ce type d'action pourraient servir de supports à la mobilisation citoyenne en faveur de la flore locale.

LES ACTIONS DE GESTION

RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX PRATIQUES SPORTIVES DANS LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Très fréquentée par les amateurs de sports de nature — canoë-kayak, randonnée, escalade, spéléologie, VTT ou encore paddle — la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche accueille chaque année de nombreux visiteurs ainsi que plusieurs manifestations sportives.

La réglementation de la réserve naturelle actuellement en vigueur concernant les sports de nature et manifestations sportives, datant de 2006, n'est plus adaptée ni à la réalité géographique de la Réserve,

étendue en 2018, ni à la base légale applicable, ni à l'évolution des pratiques et à la connaissance des enjeux. En accord avec les différentes parties prenantes, l'État a donc engagé en 2024, avec l'appui technique du SGGA, une concertation avec les acteurs socio-professionnels de la Réserve, les associations sportives et de protection de la nature, les élus du territoire, professionnels du tourisme et des personnalités scientifiques.

UNE CONCERTATION OUVERTE ET PROGRESSIVE

Cette concertation, organisée autour des grands types de milieux de la Réserve (terrestres, rupestres, souterrains, aquatiques et rivulaires), s'est déroulée en trois étapes :

1. **Diagnostic partagé (printemps 2024)** – identification des pratiques existantes, des enjeux écologiques et des principales pressions sur les milieux naturels.
2. **Élaboration de propositions (automne 2024)** – priorisation collective des pistes d'action et formulation d'orientations concrètes.
3. **Rédaction technique (printemps 2025)** – finalisation des dispositions réglementaires, affinées lors de groupes de travail thématiques.

Parallèlement, le Conseil scientifique de la Réserve a produit une note de synthèse sur les impacts des activités sportives sur la faune, la flore et les habitats, finalisée à l'été 2025.



VERS UNE RÉGLEMENTATION PARTAGÉE ET ADAPTÉE

Près d'une centaine de structures ou de personnes ont participé à cette démarche, marquée par un dialogue constructif et une volonté commune de concilier activité sportive et protection de la nature.

Les échanges ont permis de mieux partager les enjeux de conservation et d'encourager des

approches plus pédagogiques et participatives, privilégiant la responsabilisation des pratiquants. Après consultation du Conseil Scientifique et du Comité Consultatif de la Réserve fin 2025, la signature et la publication des arrêtés préfectoraux sont attendues début 2026.

POLICE ET SURVEILLANCE



Tournées de surveillance - © Photo 07

Les gardes de la réserve assurent toute l'année des tournées de surveillance pour veiller au respect de la réglementation.

L'effort est renforcé d'avril à septembre, avec notamment des opérations conjointes avec l'OFB, l'ONF et la gendarmerie. 69 tournées de surveillance ont été réalisées au cours de l'année 2025, soit environ 500 heures de présence sur le terrain. Malgré la sécheresse et le risque élevé d'incendie cet été, seulement quelques feux ont été constatés en juillet et août.

Bonne nouvelle toutefois : le nombre d'infractions reste faible, preuve de la bonne compréhension des règles par les usagers, ce qui n'empêche pas de redoubler de vigilance vis à vis des dérangements potentiels ou du risque incendie.

SÉCURISATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE GAUD POUR LA PROTECTION DES GRANDS RAPACES

Les lignes électriques constituent aujourd'hui la principale cause de mortalité non naturelle pour les oiseaux de moyenne et grande taille en France.

Dans la Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, la ligne qui traverse la rivière au niveau du bivouac de Gaud représente une menace avérée : un Hibou grand duc y avait d'ailleurs été retrouvé électrocuté en 2015. Ce risque est d'autant plus préoccupant que la Réserve abrite de nombreuses espèces patrimoniales, dont plusieurs grands rapaces protégés.



Vautour fauve - © Nicolas Bazin

Dans le cadre du programme européen LIFE Safeline4Bird, coordonné par la LPO France et ciblant notamment l'Aigle de Bonelli, le Vautour percnoptère et le Gypaète barbu, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a alerté Enedis sur le danger que représentait cette ligne.

En réponse, 23 balises anticollision "Firefly" ont été installées en octobre 2025 sur la ligne électrique de Gaud. Ces dispositifs, fixés en quinconce tous les 15 mètres sur les deux câbles extérieurs, rendent les fils plus visibles et limitent ainsi les risques de percussion pour les grands oiseaux.



Balise anticollision - © SGGA

L'opération, menée par la société Skydrone à l'aide d'un drone spécialisé ("Avidrone"), a été réalisée à la suite d'une autorisation de survol délivrée à Enedis (le survol de drone étant normalement interdit dans la réserve).



Elle s'est déroulée hors période sensible pour les rapaces, en présence d'un garde de la Réserve chargé de surveiller le comportement des oiseaux et d'adapter les conditions de vol si nécessaire.



Aigle de Bonelli - © Nicolas Bazin

CONSTAT

Quatre grands types de milieux pastoraux identifiés :

- Chênaie pubescente
- Lande à genêts scorpions
- Lande à genêts et genévriers hauts
- Lande à buis

ATOUT

Deux éleveurs utilisent actuellement les parcelles de l'AFP : un troupeau de vaches Aubrac et un autre de chevaux.

- Leur gestion raisonnée et leur calendrier de pâturage cohérent contribuent efficacement à maintenir des milieux ouverts.

LIMITES ET ENJEUX

Le manque de points d'eau sécurisés est un enjeu de gestion important, particulièrement dans le contexte du changement climatique.

La prévention du risque incendie constitue un enjeu croissant :

- Le maintien du pastoralisme apparaît comme un levier indispensable et durable pour lutter contre ce risque.

Dans certaines parcelles, une progression du buis a été observée.

- Ce phénomène est lié au fait que le buis n'est pas consommé par les troupeaux (car toxique).
- Le pâturage permet de ralentir cette dynamique de fermeture, sans toutefois la stopper complètement.

LE PASTORALISME À LA DENT DE REZ

Classé site Natura 2000 et protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) depuis les années 1990, le massif de la Dent de Rez constitue un espace naturel emblématique du territoire. L'existence d'une Association Foncière Pastorale (AFP), créée en 2000 et regroupant des propriétaires privés et publics (dont le SGGA), permet de maintenir une dynamique éco-pastorale essentielle à la préservation du site. Cet outil de gestion facilite l'accompagnement des pratiques agricoles tout en contribuant à la conservation des milieux ouverts. En 2025, le SGGA, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a réalisé un diagnostic pastoral sur les parcelles de l'AFP, avec pour objectif de mieux connaître les ressources fourragères du site et d'améliorer la gestion pastorale.



Animation vers la Dent de Rez - © SGGA

VERS LA CO-CONSTRUCTION D'UNE GESTION CONCERTÉE, DURABLE ET FAVORABLE AUX MILIEUX NATURELS



Vaches Aubrac pâturant au pied de la Dent de Rez - © SGGA

Les résultats de ce diagnostic pastoral nécessitent d'être croisés avec un diagnostic écologique. Dès 2026, le SGGA souhaite animer des groupes de travail réunissant l'ensemble des acteurs et usagers du site : AFP, Chambre d'Agriculture, Conservatoire d'espaces naturels, Conservatoire Botanique National, Office National des Forêts, Fédération de chasse, etc. L'objectif est de poursuivre la dynamique collective et de co-construire une gestion concertée, durable et favorable aux milieux naturels, du massif de la Dent de Rez.

LE SUIVI DES CHAUVES-SOURIS DES GORGES DE L'ARDÈCHE EN 2026 : RETOUR SUR DEUX ACTIONS CLÉS

Depuis les années 2000, le SGGA et la LPO AuRa suivent les populations de chauves-souris dans les Gorges de l'Ardèche, constituant l'un des secteurs karstiques français les plus importants pour la conservation des chiroptères.



Nouveau panneau d'information réglementaire situé à proximité des cavités Dérocs et Louoi - © SGGA

La pose des panneaux réglementaires pour les cavités Dérocs et Louoi.

Dérocs et Louoi, cavités majeures pour l'hibernation des chauves-souris dans le sud Ardèche, sont suivies chaque année par les deux structures. Il s'agit de grottes de tout premier ordre pour la conservation de la biodiversité avec la présence de la seule colonie hivernale de **Rhinolophe euryale connue en Rhône Alpes !** Les chauves-souris étant particulièrement sensibles au dérangement humain pendant leur hibernation, le SGGA, dans le cadre d'une subvention du Département, a installé cette année cinq nouveaux panneaux rappelant

QU'EST-CE QUE LE SWARMING ?

Ce phénomène, observé à la fin de l'été, correspond à la période des accouplements : plusieurs espèces de chauves-souris se rassemblent autour d'une même cavité, parfois par centaines, effectuant des parades nuptiales. Cela participe au brassage génétique.



Nombre d'espèces de chauves-souris observées en France : 36

Nombre d'espèces de chauves-souris présentes dans les Gorges de l'Ardèche : 21

Les travaux ont été réalisés par le Comité Territorial Ardèche de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (CTFFME 07) au mois de novembre 2025, en dehors des périodes de reproduction de l'Aigle de Bonelli.



Aigle de Bonelli - ©SGGA

l'interdiction de pénétrer dans ces grottes du 1er novembre au 15 avril, conformément à l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de la basse

vallée de l'Ibie. Cette mesure vise à préserver la colonie de chauves-souris présente l'hiver en évitant leur dérangement.

LA GROTTA DES HUGUENOTS, SITE DE RENCONTRE POUR LES CHAUVES SOURIS DES GORGES DE L'ARDÈCHE !

Parmi les autres sites suivis figure également la grotte des Huguenots, propriété du Département de l'Ardèche, située dans l'Espace Naturel Sensible et le site Natura 2000. Il s'agit d'un site majeur fréquenté par une diversité d'espèces de chauves-souris, notamment le Minioptère de Schreibers, espèce vulnérable et emblématique des cavités. En 2022, un suivi acoustique et des comptages ciblant cette espèce ont suggéré une possible activité de swarming. Afin de confirmer cette hypothèse, une capture scientifique a été conduite par la LPO AuRa à l'automne 2025. Une quarantaine de chauves-souris, appartenant à 11 espèces différentes, ont été recensées, telles que le Minioptère de Schreibers, le Murin de Daubenton, le Petit Rhinolophe, la Barbastelle d'Europe ou encore la Pipistrelle commune ! Les résultats ont confirmé une activité de swarming

dans la grotte des Huguenots, modérée mais significative, soulignant alors l'importance de ce site pour la conservation des chiroptères.

Pour la suite, le SGGA et la LPO AuRa entendent poursuivre les suivis et renforcer la sensibilisation locale pour conserver durablement les chauves-souris, alliées discrètes mais indispensables à nos écosystèmes : elles jouent notamment un rôle important de régulateur d'insectes dits nuisibles et sont de grands consommateurs de moustiques.



Capture scientifique des chauves-souris dans la grotte des Huguenots - © LPO AuRa

UN DÉSÉQUIPEMENT DE VOIES D'ESCALADE EN FAVEUR DE LA QUIÉTUDE D'UN COUPLE D'AIGLE DE BONELLI

Situées au sein du site Natura 2000 de la Basse Ardèche urgonienne, les gorges du Rimouren offrent une diversité de milieux naturels (falaise calcaire, rivière intermittente, chênaie verte...), favorable à de nombreuses espèces animales et végétales. Ces gorges attirent également une fréquentation croissante liée à la pratique de nombreuses activités de pleine nature (escalade, spéléologie, VTT, survol drone...) qui tendent à se développer de façon souvent informelle, en dehors du cadre réglementaire et des prescriptions environnementales du gestionnaire de site. Ces activités peuvent alors engendrer une pression accrue sur l'environnement, notamment sur la faune rupicole.

la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires). Afin d'apporter une réponse adaptée, la concertation avec l'ensemble des parties prenantes (propriétaire, communes, CTFFME 07, LPO AuRa, services de l'Etat, SGGA) a permis de partager les enjeux et de confirmer collectivement la nécessité d'un déséquipement du site d'escalade au bénéfice de la quiétude du couple d'aigles. Ainsi, avec l'accord du propriétaire, le SGGA a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Cette dernière a pu être réalisée via une subvention accordée par l'Etat au titre du « Fonds vert – France nation verte ». Au total, une vingtaine de voies d'escalade ont été désinstallées, redonnant ainsi aux aigles la garantie d'une quiétude propice au bon déroulement de leur reproduction.

Depuis 2022, ces gorges accueillent un couple d'Aigle de Bonelli, espèce rare, emblématique des paysages méditerranéens, et particulièrement sensible au dérangement. A ce jour, c'est le 4ème couple installé dans le département de l'Ardèche (sur un total d'une cinquantaine de couples en France). Or l'aire d'installation de ce couple se situait en plein coeur d'un site d'escalade, non référencé, peu fréquenté et équipé en dehors du cadre de

Cette opération est un bel exemple de partenariat entre Fédération de sport de pleine nature et gestionnaire d'espaces naturels protégés. L'engagement conjoint des deux acteurs, et de leurs partenaires, a permis de contribuer efficacement à la conservation d'une espèce emblématique de notre territoire.

L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

04

À DESTINATION DES HABITANTS ET DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

LES HABITANTS

Le partage de la connaissance du territoire avec les habitants constitue l'un des axes majeurs de la politique conduite par le Syndicat depuis de nombreuses années. Le calendrier 2025, largement diffusé, a proposé des animations gratuites sur l'ensemble du territoire des gorges de l'Ardèche.

Chacune de ces animations offre l'opportunité de découvrir le patrimoine naturel et culturel tout en participant à des activités de pleine nature. Les thématiques retenues visent à valoriser

les résultats et enseignements obtenus dans le cadre des actions de gestion (suivis scientifiques, études, etc.).

Ce programme bénéficie d'un cofinancement du Département de l'Ardèche. Les animations se sont déroulées de mars à septembre sur les communes d'Orgnac-l'Aven, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Aiguèze et Le Garn. Au total, plus de 300 personnes ont participé à ces animations.

LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Vendredi 6 juin : Lancement de saison sur le site départemental de la Combe d'Arc

Cet événement convivial réunit tous les partenaires du SGG. Au programme de la matinée : des activités de pleine nature encadrées par des guides agréés, telles qu'une sortie spéléologie aux deux avens, une

randonnée sur la Combe d'Arc et des animations autour de la pêche sur les berges de l'Ardèche. La présentation de l'exposition et du livret poster « L'Esprit des gorges de l'Ardèche » a également eu lieu, dans le cadre du projet Grand Site de France. Une cinquantaine de personnes était présente.



Lancement de saison - © Photo 07

BOURSES D'ÉCHANGES

Le Syndicat a participé le 26 mars à la bourse d'échanges de Saint-Remèze pour communiquer sur les différents supports de communication du SGG. Cet événement permet de rencontrer l'ensemble des professionnels du tourisme du Sud de l'Ardèche.



À DESTINATION DES VISITEURS EN PÉRIODE ESTIVALE

AVEC LES ÉCOGARDES

Depuis 2013, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche embauche chaque été, pour la période juillet et août, une équipe d'écogardes chargés de sensibiliser les visiteurs à la richesse du patrimoine et aux nécessaires bons comportements à adopter pour le découvrir.

Cette année, grâce au soutien financier des partenaires (Région AuRA, Département de l'Ardèche, DREAL), cinq écogardes ont été recrutés. Leur mission consiste à accueillir les publics pour les sensibiliser à la préservation de ce patrimoine naturel fragile, surveiller et protéger ce site exceptionnel. Cette médiation est essentielle.

Dès leur arrivée début juillet, les écogardes suivent une semaine de formation organisée par l'équipe du SGGA et certains partenaires, favorisant ainsi la cohésion du groupe et renforçant leurs connaissances du territoire, de sa fréquentation, ainsi que du patrimoine naturel et culturel. Lors de cette formation, les outils pédagogiques disponibles sont également présentés.

En 2025, l'équipe a parcouru les gorges de l'Ardèche, de Saint-Martin-d'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc, via Saint-Remèze ou Aiguèze, à pied et en canoë, sur une dizaine de sites. Leur présence s'est étendue aux marchés estivaux des communes membres du SGGA. Au total, plus de 3700 personnes ont été sensibilisées, lors de simples échanges informatifs ou durant des animations plus approfondies.



Avec les écogardes :
3 700 personnes sensibilisées



38 animations réalisées et
1000 personnes sensibilisées

SITES DE PRÉSENCE

Tableau des secteurs/Nombre de sensibilisations

Aval des Gorges - Plage du grain de sel & Sauze	Aval des Gorges - Marché d'Aiguèze
Aval des Gorges - Marché Saint-Martin-d'Ardèche	Rivière Ardèche - Descente en canoë
Grotte de la Madeleine	Belvédère - Ranc Pointu
Belvédère - Autridge	Belvédère - Serre de Tourre
Belvédère - Aiguèze	Amont des Gorges - Montagne de sable
Amont des Gorges - Vallon-Pont-d'Arc	

AVEC LES ANIMATEURS DU SGGA

Chaque année le SGGA propose à des partenaires touristiques situés à proximité ou dans la Réserve Naturelle des animations pédagogiques ou des randonnées à la demi-journée.

Les partenaires 2025 sont : Chauvet 2, Le Camping des Templiers, la Grotte de la Madeleine, le Camping Huttopia, le camping le Moulin, l'Office de Tourisme gorges de l'Ardèche Pont-d'Arc et la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche.

FORMATIONS ET SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Le SGGA, en partenariat avec la Fédération des loueurs de bateaux (FEDELEA) et l'office de tourisme gorges de l'Ardèche Pont-d'Arc, organise depuis trois ans une formation destinée aux saisonniers des entreprises de location. Cette initiative vise à sensibiliser les participants aux bonnes pratiques à transmettre à la clientèle lors de la descente de la rivière, qu'il s'agisse d'espaces protégés ou non. Les intervenants du

SGGA abordent la réglementation applicable en insistant notamment sur celle relative à la réserve. Ils abordent également la vulnérabilité des milieux aquatiques et des berges et présentent les éléments majeurs du patrimoine. Cette matinée visant à enrichir le discours des saisonniers auprès des visiteurs, a concerné 20 personnels

UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À DESTINATION DES SCOLAIRES

Le syndicat propose différentes animations à la journée ou à la demi-journée aux **établissements scolaires du territoire et hors territoire**. Il s'agit de séjours au coeur de la Réserve Naturelle, reconnus par l'inspection académique. Les jeunes sont accueillis au bivouac de Gaud, une zone agréée par l'Inspection académique.

AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU TERRITOIRE

L'appel à projet du SGGA : chaque année, en août, le SGGA lance son appel à projet à destination des écoles du territoire. En 2024, 4 classes ont ainsi pu bénéficier de ce programme financé par la DREAL AuRa et le département de l'Ardèche.

Ce projet proposait 8 sorties d'une demi-journée au cours de l'année par structure, un séjour à Gaud et une journée de restitution. L'objectif était de mettre à profit les interventions des animateurs pour « prendre en main un coin nature » et de le pérenniser à proximité de l'école.

- **Les écoles concernées** : école de Montclus (classe unique) : 25 élèves; école de Saint-Just-d'Ardèche (Privée classe unique) : 17 élèves; école de Saint Paulet (CE1 CE2) : 24 élèves; école de Saint-Montan (CE2) : 25 élèves. **Soit un total de 91 élèves.**
- **Les centres de loisirs et les clubs sportifs locaux** ont sollicité le SGGA sur des animations à la journée ou demi-journée. Cela a représenté 11 animations et 168 enfants sensibilisés.
- **Les écoles du territoire** ont séjourné au bivouac de Gaud. Cela a représenté 4 séjours avec nuitée, soit 97 élèves.

AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS TERRITOIRE

L'équipe d'animation a encadré 15 journées avec des animations sur le territoire des gorges de l'Ardèche, 5 séjours scolaires avec des écoles à l'espace pédagogique à Gaud (soit 270 nuitées) et 1 séjour avec un centre de loisirs.



AVEC LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

Le SGGA est sollicité chaque année par différents partenaires comme Passerelles patrimoines, l'EPTB Ardèche et le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc pour des interventions à la journée, à la demi-journée et/ou en séjour pédagogique. Au

total, 582 élèves ont participé aux animations du SGGA.

Sur l'année, le SGGA a sensibilisé pas moins de 2235 enfants sur le territoire des Gorges de l'Ardèche.

LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE

LES GUIDES NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Le label guide nature est destiné aux professionnels pratiquant des activités de pleine nature au coeur des espaces naturels protégés sur le périmètre du SGGA. Ces guides qui intègrent le label bénéficient de formations obligatoires sur une année aux patrimoines des gorges de l'Ardèche. Animé par le SGGA, il associe également l'expertise

de creps et la collaboration avec l'association des guides labellisés. Les modules de formation sont assurés par plusieurs partenaires et experts : Office de Tourisme Pont d'Arc Ardèche, Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche, les membres du conseil scientifiques de la Réserve Naturelle...



COOPÉRATION ENTRE LE SGGA ET LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Depuis plusieurs années, le SGGA entretient une collaboration régulière avec les organisateurs de manifestations sportives sur le territoire. Ces réunions facilitent l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expériences et la préparation concertée des événements de la saison. L'objectif principal est d'harmoniser les activités sportives avec la préservation de la biodiversité au sein des sites Natura 2000, de l'Espace Naturel Sensible et de la Réserve.

Ce partenariat se révèle constructif, offrant aux organisateurs un accompagnement administratif (évaluation des incidences Natura 2000, gestion des autorisations) ainsi que la mise en oeuvre d'actions concrètes de conservation (création de zones de silence pour les rapaces, zones protégées pour l'Alysson à gros fruits) et de sensibilisation du public (organisation de stands, animations nature).

En 2025, ce sont 10 manifestations sportives qui ont bénéficié d'un accompagnement du SGGA pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans leur événement :

- Le Grand Tour Belga Ardèche,
- Le Marathon International des gorges de l'Ardèche,
- Le Raid Nature du Pont d'Arc,
- La Rando du CODEP Drôme,
- Roulons contre le cancer,
- Le Tour de l'Ardèche Méridionale,
- Le Trail de la Galette,
- Le Trail de Lagorce,
- Le Trail des Gorges,
- Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard

Le SGGA a été présent sur plusieurs de ces événements pour sensibiliser les participants et spectateurs aux enjeux naturels du territoire.

Ce partenariat, outil clef dans la conservation de nos écosystèmes, est à pérenniser pour les années à venir !



Stand Trail des Gorges – © SGGA

Les candidats de 2024/2025 :
Repellin Christophe (canoë),
Guillaume Paumier (AMM),
Sabine Kleinhenz, (canoë),
Frédéric Deronzier (AMM), Florian
Wadel (canoë), Claire Bousquet
(AMM), Cécile Betti (canoë),
Nicolas Forestier (pêche), Olla
Timothée (Activités Pour Tous),
Noé Vergez (spéléologie), Manuel
Toral (Activités Pour Tous).

Une nouvelle session de
labélisation a débuté en
septembre 2025.



En 2025, environ 20 000 personnes ont fréquenté les bivouacs de Gaud et Gournier, un chiffre similaire à l'an passé. À cela s'ajoutent 1630 élèves ou groupes périscolaires accueillis à l'espace pédagogique de Gaud lors de 52 séjours, encadrés par le SGGA ou des guides labellisés. Les tours opérateurs ACORN, PGL (Royaume Uni) et RASPA CLUB (Italie) ont également été présents toute la saison. L'amélioration du séjour, la sensibilisation à l'environnement et la gestion des flux restent prioritaires grâce à une collaboration renforcée entre animateurs et opérateurs. Le niveau de satisfaction des usagers continue d'augmenter, notamment pour l'accueil et les animations,

grâce aux efforts conjoints des équipes de permanents et des saisonniers de l'Office de Tourisme et du SGGA. L'office de tourisme et le SGGA ont ainsi poursuivi leur partenariat pour la 5^{ème} année.



Bivouacs - © Photo 07

ENTRETIEN DES SITES ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

De nombreuses opérations d'entretien et de renouvellement de matériel ont été menées par l'équipe technique du SGGA afin d'optimiser la qualité du service, l'accueil des usagers et le confort des séjours en pleine nature. Les interventions majeures ont porté sur la finalisation du renouvellement des platelages en bois, pour un total de 250 m², la création de quatre nouveaux platelages sur le site de Gournier, l'installation de composteurs et le renforcement de la signalétique sur site.

De plus, une part significative des équipements de location a été renouvelée. Les soirées jeux en bois ont également été reconduites avec succès dans les deux bivouacs chaque samedi du mois de juin.

Au total, les différents investissements et travaux de renouvellement d'équipements ont représenté en 2025 près de 30 000 €.

ENTRETIEN DES SITES ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

L'étude de requalification des bivouacs, pilotée par le Département de l'Ardèche, propriétaire des sites, en partenariat technique et financier avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, le SGGA et l'Office de Tourisme, a été présentée au début de l'année 2025.

Ses conclusions ont fait l'objet de discussions approfondies et les principaux axes du projet de requalification ont reçu une large approbation. L'objectif principal est d'assurer la cohérence entre l'expérience d'un séjour immersif en espace protégé et les équipements proposés, notamment sur les questions de transition écologique et énergétique.

Le rapport d'étude aborde plusieurs thématiques majeures : gestion raisonnée de l'eau et impact sur les milieux naturels, autonomie énergétique, entretien et préservation du patrimoine bâti, services offerts et qualité de l'accueil. La décision de lancer cette requalification appartient désormais au Département de l'Ardèche, qui

doit composer avec des contraintes budgétaires significatives. Le programme présenté offre la possibilité de phaser les opérations, soit par site de bivouac, soit par thématique. Il convient de noter que la gestion optimisée de l'eau (production, usages, économie et alternatives) constitue un volet central du projet ainsi qu'une dépense importante, estimée à environ 800 000€.

À ce titre, le projet a pu être intégré dans le dispositif d'aide de l'Agence de l'eau (Contrat Eau et Climat 2026-2028), avec pour objectif une réduction des consommations comprise entre 50 et 60% par rapport à la situation actuelle, tout en améliorant la qualité du service. Parmi les mesures envisagées figurent notamment le remplacement des installations existantes par des toilettes sèches à lombricompostage et l'adoption de systèmes d'assainissement moins énergivores.

LES GORGES DE L'ARDÈCHE VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE

POURSUITE DE L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Dans la continuité du travail engagé en 2024, le projet de labellisation Grand Site de France des gorges de l'Ardèche s'est poursuivi, toujours animé par le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche à l'échelle de ses 16 communes membres et en partenariat avec la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, la communauté de communes des gorges de l'Ardèche, la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche, les communes de Vallon-Pont-d'Arc et Orgnac l'Aven, les départements de l'Ardèche et du Gard, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, les offices de tourisme et l'Etat.

2025, UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR PRÉPARER LA CANDIDATURE

VISITE D'UNE REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

En février, une représentante du Ministère de l'Écologie s'est rendue dans les gorges de l'Ardèche. La rencontre a permis de partager le bilan des actions menées depuis plus de 30 ans sur ce territoire; d'échanger sur les enjeux de paysages, de biodiversité et de maîtrise de fréquentation auxquels nous sommes confrontés; d'évoquer la connexion entre le Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac et le projet Grand Site de France des gorges de l'Ardèche.



FINALISATION DU « PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ » ET ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'année 2025 a permis de faire aboutir le « Plan de paysage et de biodiversité » lancé en 2024, base essentielle à l'élaboration de la candidature au label Grand Site de France. Après validation du diagnostic et des orientations en 2024 et sur la base des premières pistes d'actions proposées en atelier de concertation, un nouvel atelier a été organisé en avril au Château des Roure (Labastide de Virac). Il a rassemblé élus

et acteurs socio économiques pour partager et débattre autour d'un programme d'actions à 8 ans. Celui-ci a ensuite été affiné et validé par les membres du conseil de territoire.

Au total, ce conseil de consultatif s'est réuni à trois reprises cette année (mars, juin, novembre) pour travailler tout particulièrement sur le programme d'actions et les modalités de gouvernance à long terme.

MONTAGE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature au label Grand Site de France, élaboré sur la base du plan de paysage et de biodiversité, est en phase de finalisation pour un dépôt prévu début 2026. Ce document présente le territoire, dresse un bilan de plus de quarante cinq années d'initiatives visant à préserver, gérer et valoriser les paysages ainsi que la biodiversité des gorges de l'Ardèche, puis détaille le plan d'actions à huit ans afin de

poursuivre ces efforts. Les actions envisagées concernent les villages, les espaces agricoles, les milieux naturels, les sites touristiques, ainsi que l'appropriation individuelle et collective des valeurs propres au Grand Site. Cette démarche de candidature constitue à la fois l'aboutissement d'un engagement durable et l'ouverture d'une nouvelle étape de gestion durable de ce territoire exceptionnel.



APPROBATION DU PROJET PAR LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Dans le cadre de cette démarche collective, la candidature au label Grand Site de France requiert une démonstration claire de l'engagement du territoire, matérialisée par la validation et le soutien au projet. Ainsi, à l'échéance de 2025, l'ensemble des collectivités partenaires, départements, intercommunalités et communes, ont été sollicités afin d'examiner ce projet au sein de leurs instances délibératives respectives, et d'apporter leur soutien officiel à cette candidature.

Parallèlement à la construction de la candidature au label Grand Site de France, plusieurs actions opérationnelles ont été menées en 2025.

RENCONTRES DU RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

Chaque année, le RGSF organise des rencontres réunissant élus et techniciens impliqués dans la démarche Grand Site de France gorges de l'Ardèche. En janvier, il s'agit de la réunion des directeurs et chargés de missions, suivie en septembre par les rencontres annuelles sur le

patrimoine bâti au Grand Site de France des dunes de Flandres. Ces moments d'échanges et de partages d'expériences offrent l'occasion de repartir sur notre territoire avec un regard neuf et de réinterroger nos projets tout en bénéficiant de retours d'expériences riches.

DES ACTIONS OPÉRATIONNELLES

EXPOSITION « L'ESPRIT DES GORGES DE L'ARDÈCHE »

Engagé en 2024, le travail de recherche artistique autour de l'« esprit des gorges de l'Ardèche » a donné lieu à une exposition et l'élaboration d'un livret poster distribué dans les offices de tourisme. Du 15 juin au 15 août, des animaux emblématiques des gorges de l'Ardèche se sont installés dans les ruelles des villages d'Aiguèze, Gras, Lagorce, Saint-Marcel-d'Ardèche et Salavas, ainsi que dans la Combe d'Arc; des figures mi-animales mi-humaines ont pris place sur le sentier de

gorges, au bivouac de Gaud et dans la Combe d'Arc où un espace de rencontre éphémère a été aménagé; une fresque de mains a été installée à la grotte de la Madeleine. Une série d'oeuvres pour raconter et questionner notre rapport aux gorges de l'Ardèche, uniques. Une balade ponctuée de pauses dessin et écriture, ainsi qu'une soirée contes ont été organisées dans la Combe d'Arc pour le lancement de cette exposition.



27^e rencontres du Réseau des Grands Sites de France à Dunkerque © RGSF

VALORISATION DU PATRIMOINE EN PIERRES SÈCHES

Deux chantiers participatifs de restauration de murets en pierre sèche ont été animés par les muraillers professionnels de l'association Gens des pierres sur les communes de Saint-Remèze et Le Garn. Il s'agissait des projets lauréats de l'appel à projets lancé par le SGGA

en 2024. Une occasion de mettre en valeur ce patrimoine vernaculaire et de partager un savoir-faire ancestral. À l'occasion des journées du patrimoine, le chantier de Le Garn a été poursuivi, offrant la possibilité à tous les curieux d'y contribuer.



LE SENTIER DE NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Le projet de sentier porte sur la continuité d'un cheminement pédestre entre Vallon-Pont-d'Arc et Saint-Martin-d'Ardèche. Empruntant des sentiers existants et des sections de sentiers à créer, cette itinérance a pour point d'orgue le cœur du site classé du Pont d'Arc et ses abords, et la traversée du site inscrit et de la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche. La totalité du parcours représente 34 kilomètres. Il vise ainsi à créer et à améliorer la signalétique

directionnelle sur l'ensemble du cheminement mais aussi à mettre en valeur par une approche d'éco interprétation plusieurs éléments du parcours et en particulier la Combe d'Arc. La finalisation du projet est prévue pour 2026.

Ce projet initié en 2023 bénéficie d'un cofinancement de 80% de la part de l'Etat (Destination France/CEREMA et DREAL) ; il a d'ores et déjà permis d'implanter un espace d'interprétation sur le bivouac de Gaud.

LA REQUALIFICATION DE LA COMBE D'ARC

En 2025, une nouvelle étape a été franchie dans le processus d'aménagement de la Combe d'Arc. Bien que les travaux relatifs à la relocalisation du stationnement a été retardé en raison de découvertes archéologiques, la plage aval a toutefois été rendue accessible au public à la

suite des acquisitions foncières, des travaux de réaménagement et la création de cheminements entre l'amont et l'aval. La finalisation du projet d'ensemble, engagé en 2015, est attendue pour le premier semestre 2026.

La lettre d'information du projet Grand Site de France est aujourd'hui l'outil privilégié pour communiquer sur le projet Grand Site de France. Une publication trimestrielle, est diffusée par mail aux personnes qui le souhaitent et téléchargeable en ligne :

<https://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/actualite>.

Des exemplaires papier sont également disponibles au Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche. Elle est rédigée avec les partenaires du projet.

COMMUNICATION : LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2025

EXPOSITION PHOTOS

L'exposition photos du SGGA a été sollicitée cette année du mois de mai au mois d'octobre dans 4 communes : *Le Garn, Aiguèze, Saint-Remèze et Saint-Martin-d'Ardèche.*

LES ACTIONS MARQUANTES DE L'ANNÉE 2025

- **Lettre info mensuelle**
diffusée à 400 contacts
- **Facebook**
58 K J'aime
9,7 K followers
- **Site internet**
www.gorgesdelardeche.fr
- **Instagram**
533 followers

MÉDIAS PUBLICS

RADIO



- Radio ICI Drôme Ardèche : sur les randonnées de l'été avec Emmanuel Brochard
- Radio ICI Drôme Ardèche : sur l'Ibie avec Olivier Peyronel
- Radio ICI Drôme Ardèche : une centaine d'oiseaux remarquables observés sur le site Natura 2000 "Basse Ardèche urgonienne"
- Radio Ici Drome Ardèche : Dans le sud Ardèche, des voies d'escalade désinstallées pour protéger un couple d'aigles de Bonelli
- Radio Micheline : sur « L'Esprit des gorges de l'Ardèche »

TÉLÉVISION



- TV Sud sur les chauves-souris et le nettoyage des gorges de l'Ardèche
- France 3 Ardèche : missions des écogardes

PRESSE

Plusieurs articles du Dauphiné Libéré, La Tribune et Midi Libre et le magazine 7^{ème} sens consacrés aux actions et animations du SGGA.



Directeur de la publication :
Pascal Bonnetain
Rédaction : Équipe SGGA
Relecture : Sébastien Gayet
Conception graphique :
Studio Luana
Crédit photos : Photo 07, Aurianne Duchateau Hache et SGGA

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
17 place du Couvent,
07700 Saint-Remèze
✉ info@gorgesdelardeche.fr
🌐 gorgesdelardeche.fr
📘 Gorges de l'Ardèche | Facebook

